Conseil d'administration

du 13/07/2000

III-Convention-Contrat-Marché

BARRAGE D'ARZAL: CONSTRUCTION D'ATELIER-GARAGES

LOT N° 1 : Marché de Travaux : Avenant n° 1

Au terme d'un marché en date du 17.12.99, la réalisation des travaux de « Construction d'atelier-garages au barrage d'ARZAL » a été confiée à la SARL LEMEE de ST-DOLAY, pour le lot n° 1 « VRD ».

Quelques travaux modificatifs se révèlent nécessaires :

♥ essais de compacité dans les garages,

\$\to\$ construction d'un regard de compteur d'eau.

Ces travaux, d'un montant de 3.470 F H.T, représentent une augmentation de 0,86 % environ sur le prix total du marché.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration un avenant n° 1 au marché passé avec la SARL LEMEE, portant ainsi le montant de ce marché à 406.620,55 F H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ⇒ Décide de faire réaliser les travaux modificatifs proposés pour le lot n°1 « VRD », portant ainsi le montant du marché de la S.A.R.L. LEMEE à 406 620,55 Francs H.T.
- ⇒ Autorise le Président à signer l'avenant n°1.